

Session ordinaire du 12 mai 2016

Convocation du 4 mai 2016

L'an deux mille seize et le 12 mai à 19h30, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michel AUDEBERT, Maire.

Présents : Michel AUDEBERT, Maire - Astrid COTTÉ, 1^{ère} adjointe - Bertrand FLOURET, 2^{ème} adjoint - Gaëlle FAUCARD, 3^{ème} adjointe - Jean-Louis TERNIER, 4^{ème} adjoint - Laurent CASANAVE - Fabrice HOFFELIN - Christophe CHAMPAULT - Valérie SENUT.

Excusés : Sandrine LOEILLET ayant donné pouvoir à Fabrice HOFFELIN - Loïc GOURDON ayant donné pouvoir à Astrid COTTÉ - Marie-Chantal LOISY ayant donné pouvoir à Bertrand FLOURET - Noël SEIDEL - Séverine REY.

Secrétaire de séance : Laurent CASANAVE

Il est procédé ensuite à l'examen de l'ordre du jour :

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL.

Aucune remarque n'est faite sur le compte-rendu du précédent conseil municipal, il est adopté à l'unanimité.

2. AVENANT DE LA CONVENTION DU FOND DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT SIGNEE AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL.

La délibération porte sur l'avenant n°1 à la convention du 18 septembre 2015 relative à la contribution financière de la commune au titre du Fond de Solidarité pour le Logement 2016 (Conseil Départemental).

L'avenant a pour objet de fixer le montant de la contribution financière qui a été décidé lors de la délibération du conseil municipal pour un montant de 800 € pour l'année 2016. La commune s'engage à verser au département la contribution qui a été votée au sein du conseil municipal.

Approbation du conseil à l'unanimité : 12 voix POUR.

3. PARTICIPATION AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES DE 1^{ER} DEGRE – ST DOULCHARD (2015/2016).

Nous avons 5 élèves en cas particulier qui fréquentent les écoles maternelles et élémentaires de St Doulchard, et pour lesquels la commune participe aux dépenses de fonctionnement.

Le conseil municipal de St. Doulchard après délibération, a fixé le montant de la participation pour la commune de 210.95€ par élève, ce qui fait un total de 1 054.50€

Approbation du conseil à l'unanimité : 12 voix POUR.

4. DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DETR POUR LES TRAVAUX DE DIFFERENTS BATIMENTS COMMUNAUX – PLAN DE FINANCEMENT

Présentation du plan de financement.

PLAN DE FINANCEMENT Ecole & Mairie			
DEPENSES		RECETTES	
Chauffages	28 858,64 €	Préfecture DETR 20%	11 427,44 €
Boiseries	28 278,55 €	Conseil Départemental 10%	5 713,72 €
		SDE 18 10%	5 713,72 €
		Fonds Propres Commune	34 282,32 €
<u>TOTAL</u>	57 137,20 €	<u>TOTAL</u>	57 137,20 €

Il est demandé au conseil de d'approuver ce plan de financement (montants HT).

Approbation du conseil à l'unanimité : 12 voix POUR.

5. DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DETR POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT – PLAN DE FINANCEMENT

Présentation du plan de financement.

PLAN DE FINANCEMENT Assainissement			
DEPENSES		RECETTES	
Travaux	171 000,00 €	Préfecture DETR 40%	68 400,00 €
Etudes	10 550,00 €	Conseil Départemental 10%	17 100,00 €
		Agence de l'Eau 33%	59 740,00 €
		Fonds Propres Commune	36 310,00 €
<u>TOTAL</u>	181 550,00 €	<u>TOTAL</u>	181 550,00 €

Il est demandé au conseil de d'approuver ce plan de financement (montants HT).

Approbation du conseil à l'unanimité : 12 voix POUR.

6. VENTE DE L'ANCIEN TRACTOPELLE

Suite à l'achat du nouveau tractopelle d'occasion à 44 064€ TTC, il est proposé une offre de reprise de l'ancien à 1500€.

Il est demandé au conseil de d'approuver cette offre.

Approbation du conseil à l'unanimité : 12 voix POUR.

7. BUDGET ASSAINISSEMENT 2016 : DECISIONS MODIFICATIVES

Il s'agit d'un réajustement au niveau du montant des dotations aux amortissements.

FONCTIONNEMENT :	Chapitre 11. Compte 61521	-250€
	Chapitre 042. Compte 6811	+250€

INVESTISSEMENT :	Recettes Chapitre 040. Compte 28156	+250€
	Dépenses Chapitre 23. Compte 2313	+250€

Il est demandé au conseil de d'approuver ces modifications.

Approbation du conseil à l'unanimité : 12 voix POUR.

8. AUTORISATION DE SERVITUDE POUR PASSAGE DES EAUX PLUVIALES

Suite au chantier du futur lotissement les Sarrasines, route de Pigny, un bassin de rétention d'eau doit être réalisé. Les eaux pluviales de la route de Pigny, du lotissement des Sablons, du lotissement des Ripalets, du futur lotissement des Sarrasines et du cimetière, vont arriver sur une seule buse qui va passer dans un terrain privé.

Le projet prévu sous le mandat précédent est la réalisation d'une évacuation vers la route de Fussy en passant par le champ de M. ARDONCEAU, en faisant un fossé et passer des buses de 500mm.

Il est demandé au conseil de d'approuver la demande d'autorisation de servitude.

Approbation du conseil à l'unanimité : 12 voix POUR.

9. QUESTIONS DIVERSES

Projet rocade nord de BOURGES :

Le Conseil Départemental souhaite acheter à la commune une parcelle agricole, 2 possibilités sont évoquées par le Conseil municipal :

- vendre seulement la pointe du terrain obligatoire pour le passage de la rocade (environs 2 hectares).

- vendre la totalité du terrain.

Tout le monde est d'accord pour vendre « le minimum » (seulement la pointe). Une préférence est souhaitée en se positionnant même plus sur la possibilité d'un échange (ne pas oublier d'inclure la surface des chemins communaux perdus) avec du terrain près du futur rond-point au croisement avec la route de Bourges.

Elections à venir :

Elections présidentielles 2017 :

23 avril et 7 mai 2017

Elections législatives :

11 juin et 18 juin 2017

Les horaires d'ouverture des bureaux de vote seront élargis : 8h00 à 19h00.

Il est proposé d'ouvrir la tenue (de façon partielle) du bureau de vote aux vasselaysiens volontaires via les moyens de communications communaux.

Maison en construction à Fontland :

L'attention est portée sur une maison en cours de construction à Fontland : elle est située sous une ligne électrique moyenne tension. Elle en est au stade des fondations. Il est simplement demandé de vérifier si les distances de sécurité avec la construction finale (s'il en est) sont respectées.

Journées Rencontres militaires blessures et sport :

24 juin 2016 au CREPS

Points sur les travaux communaux :

Un besoin de main d'œuvre supplémentaire se fait sentir. Le poste à pourvoir a reçu pour l'instant entre 6 et 8 candidatures, aucune de Vasselay. La commission du Personnel se réunira très prochainement pour étudier celles-ci (poste ouvert pour début juin).

Bilan sur les 30 ans de l'association VASSELAY/WERENTZHOUSE :

Bilan positif, tout s'est bien déroulé, avec beau temps et bonne humeur au rendez-vous.

Création d'un poste à 27/35^{ème} :

Prévu en remplacement de Chirana TRUFASU : 1 seule candidature reçue.

Problèmes d'arrêts de travail :

Suite à plusieurs malencontreux arrêts de travaux successifs ou simultanés, et du fait que le personnel communal est déjà employé à son maximum, la commune rencontre parfois ponctuellement des problèmes pour effectuer le ménage de ces différents bâtiments.

Une solution ponctuelle d'employer une entreprise de nettoyage dans ces cas-là est proposée et acceptée.

Indiscipline au restaurant scolaire des écoles :

Des problèmes d'indisciplines inadmissibles récurrents sont rencontrés avec 3 enfants : les familles seront convoquées avant d'envisager une exclusion temporaire des enfants du restaurant scolaire.

Réfrigérateur du restaurant scolaire :

Celui ne fonctionne plus correctement, il est à prévoir un changement ou une réparation suivant le montant du devis.

Travaux d'intérêts généraux :

Il été proposé de façon informelle à la commune de savoir si elle était intéressée pour accueillir des personnes effectuant des peines de TIG, des lieux d'accueil sont recherchés.

Jeunes de Vasselay :

Il est proposé de lancer des embauches de jeunes de Vasselay de 16 à 18 ans sur de très courtes durées (1 à 2 semaines) pour permettre d'avoir une première expérience de la vie active. Possibilités à étudier.

Médiathèque « 3^{ème} lieu » :

Idée du 3^{ème} lieu à Vasselay : Il est accepté un partenariat avec des étudiants en Sociologie qui pour leur sujet d'examen feraient une étude sur comment développer le concept de troisième lieu à Vasselay.

Pique-nique républicain :

Il avait déjà été proposé de faire un pique-nique républicain le 16 juillet 2016 à la « Fontaine de Cierge », où tout le monde est invité ; ceux qui le désirent ramèneraient de la nourriture, un food-truck assurera le repas pour les autres. Il sera imprimé une nappe sur le thème 14 juillet, la médiathèque pourrait faire quelques « sketches » sur ce même thème. Une fanfare d'Asnières pourrait compléter ce tableau. Un apéro sera offert par la municipalité.

Réunion TAP CCTV :

Bilan et projets.

Groupe de travail Ecole :

L'école souhaite avoir une classe supplémentaire pour la rentrée prochaine sans être sûr qu'il n'y ait d'instituteur supplémentaire.

La seule solution serait l'utilisation d'un « préfabriqué », mais cette solution déjà utilisée par le passé est bien trop coûteuse et contraignante.

En attendant de trouver une solution temporaire, une solution « en dur » est à étudier dès aujourd'hui pour la rentrée 2017.

Problèmes de respect des horaires de tontes et autres :

Un papillon avec un rappel des horaires d'utilisation des appareils à moteur doit être fait et distribué :
Commission communication

Décorations de Noël :

Un renouvellement des décorations de Noël vieillissantes est entamé.

Présentation d'un devis de 2 300 €.

Cirque :

Un cirque sera présent le 18 mai 2016 à Vasselay.

Problèmes d'incivilités dans la commune :

Plusieurs dégradations ont été constatées : toit du CSC et volets de l'école.

Des groupes de personnes viennent régulièrement sur le toit du CSC : risque d'accident.

Concert au CSC de Vasselay :

3 juin 2016 : Felkissam et CongopunQ.

Fusion des communautés de communes :

La mairie a reçu un pli recommandé de la Préfecture sur la fusion de communautés de communes avec 3 délibérations à prendre.

DATES A RETENIR

Conseil Municipal : jeudi 09 juin 2016

Séance clôturée à 21h40.